



Patrimoine et Succession

Vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement de la succession et les moyens de transmettre du patrimoine dans des conditions optimales ?

Cette formation est faite pour vous !

Une journée pour comprendre les bases d'une succession et les possibilités pour anticiper la transmission de son patrimoine à ses enfants.

Patrimoine et succession

1 journée

Objectif :

Comprendre les mécanismes d'une succession et anticiper les conséquences d'une succession subie, notamment dans le cadre d'une transmission d'entreprise

Module 1 :

Document actualisé le 19/10/22

Le régime matrimonial : 1h30

- Concubinage ou PACS
- Les différents régimes matrimoniaux
- L'impact de ce choix au moment de la succession

Module 2 :

La succession : 1h45

- Dévolution successorale (en France)
- La succession d'un point de vue civil
- La fiscalité de la succession
- Les legs et testaments
- La spécificité de l'assurance vie

Module 3 :

Anticiper : donner de son vivant : 1h45

- La donation simple et la donation partage
- La donation démembrée

Le cas particulier de la transmission d'entreprise : 2 heures

- Le Pacte Dutreil
- Le Family buy out
- Les abattements spécifiques pour le foncier agricole

Compétences à acquérir par module

Liste de compétences

Document actualisé le 19/10/22

Module 1 : Le régime matrimonial

- Connaître les différents régimes existants
 - Identifier les principales différences entre chacun de ces régimes
-

Module 2 : La succession

- Comprendre le mécanisme d'une succession en France
 - Calculer des droits de succession
 - Identifier les autres solutions de transmission en cas de décès
-

**Module 3 : Anticiper :
donner de son vivant**

**Cas particulier de la
transmission d'entreprise**

- Comprendre le mécanisme d'une donation
- Calculer une valeur démembrée d'un bien
- Connaitre les mécanismes fiscaux en vigueur permettant d'optimiser la transmission de son entreprise ou de son exploitation agricole

Durée de la formation :	7 heures 1 jour
Public visé :	Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en termes de successions et mieux en anticiper les conséquences
Nom du formateur :	Michèle ESPILONDO
Qualification du formateur :	Formatrice expérimentée (expérience bancaire de 20ans, diplômée Master 2, consultante auprès des Dirigeants d'entreprise)
Lieu de formation :	A définir (possibilité de formation sur site)
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun prérequis pour cette formation
Objectifs de la formation :	Comprendre les mécanismes d'une succession et anticiper les conséquences d'une succession subie, notamment dans le cadre d'une transmission d'entreprise
Modalité :	Présentiel
Modalités techniques selon lesquelles le	En Présentiel :

Document actualisé le 19/10/22

<p>stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :</p>	<p>Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir les notions de la formation.</p> <p>La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.</p>
<p>Contact :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u> Mail : mich_marini@hotmail.com Tel : 06 99 02 63 43</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Moyens Pédagogiques :</p>	<p>Méthodes expositive, transmissive, et magistrale</p>
<p>Moyens Techniques :</p>	<p>Livret de suivi pédagogique, documents écrits, exemples de bilans et de comptes de résultats anonymes</p>
<p>Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :</p>	<p>Aucun travail en amont de la formation n'est demandé au stagiaire. Des cas pratiques seront travaillés pendant la journée de formation</p>
<p>Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :</p>	<p>Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 48h à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.</p>

Handicap :	<p>Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.</p> <p>Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p> <p>Cependant certains types de handicap peuvent rendre impossible l'apprentissage du domaine ici étudié.</p>
Prix	<p>1000 € TTC</p> <p>TVA non applicable : art. 293 B du CG</p> <p>Nous contacter pour les modalités de règlement</p>